

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELÉ

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION

CC_2021_009

OBJET :

Commission 1

Mobilité

*Délégation générale au
Président pour signer les
contrats cyclables avec
les communes*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 44

Suppléant présent : 1

Procurations : 7

Nombre de votants : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de M. Luc FOUTRY, président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 8 février 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Président
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Régis BUE, procuration à Isabelle LEMOINE
Marie ENJALBERT, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absent excusé :

Frédéric PRADALIER, remplacé par sa suppléante Martine HULOUX

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 15 Février 2021

Délibération CC_2021_009

COMMISSION 1

Mobilité

Délégation générale au Président pour signer les contrats cyclables avec les communes

Le Conseil Communautaire,

Vu l'étude transport engagée en 2016 par la Communauté de Communes Pévèle Carembault,

Vu le projet de territoire de Pévèle Carembault,

Vu la délibération CC_2018_007 du 19 février 2018, dite délibération cadre d'accompagnement et d'actions de Pévèle Carembault en matière de mobilité, par laquelle la CCPC s'engageait à promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle,

Vu la délibération CC_2019_073 du 25 mars 2019 décidant la définition et la mise en œuvre du schéma cyclable de la Pévèle Carembault,

Vu la délibération CC_2020_05 du 25 janvier 2020 approuvant les grands principes du schéma cyclable.

Vu la délibération CC_2020_178 du 7 décembre 2020 relative au schéma cyclable (tracés, mise en œuvre, financement)

Considérant que les schémas cyclables sont en cours d'élaboration avec les communes.

Considérant que dans une logique de souplesse et afin de permettre l'élaboration des contrats cyclables au fur et à mesure de leur état d'avancement, il est envisagé de déléguer au Président le soin de signer chaque contrat cyclable avec les communes.

Qu'il appartiendra au président de rendre compte au Conseil communautaire de la signature de chaque contrat cyclable dans le cadre des délégations permises par l'article L5211-10 du CGCT.

Après en avoir délibéré

Où l'exposé de son Président,

DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ASTENTION sur 52 VOTANTS)

- *Valider une délégation générale au Président ou son représentant, pour la signature des contrats cyclables avec chacun des maires de la communauté de communes, ainsi que tout document afférant à la mise en œuvre de ces contrats cyclables.*

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président

Luc FOUTRY

